



Covid-19 – Mesures sanitaires - Hébergement 2021

Version du 28 juin 2021

Avant votre arrivée :

- Prendre connaissance des documents envoyés.
- Signer l'engagement en fichier joint et nous le retourner.

À l'arrivée :

- Plutôt que de vous faire passer par la réception, vous devrez aller directement à votre chalet. Ainsi, nous réduirons les contacts au minimum. Pour les directives et le paiement, voir votre confirmation.

Le jour du départ vous devrez :

- Jeter vos ordures dans le bac vert et votre recyclage dans le bac bleu à l'extérieur du chalet.
- Déposer vos serviettes sales dans le sac transparent à cet effet (il vous sera fourni avec les produits ménagers à votre arrivée). Fermer le sac et le laisser près de la porte d'entrée.

Éléments fournis au chalet :

- Vous aurez à votre disposition dans le chalet un nettoyeur tout usage et du savon à vaisselle.
- Nous pourrions vous fournir serviettes et couvertures supplémentaires au besoin en contactant notre personnel à la réception.

Éléments absents du chalet :

- Afin de minimiser les risques de propagation du virus et de faciliter la désinfection du chalet, nous avons retiré les articles suivants des chalets : Jeux de sociétés, livres, CD, DVD, coussins et couvertures décoratifs, produits de salle de bain (savon, shampooing, lotion pour le corps), café, thé, tisanes, lait, crème, sachets de sucre.

Entretien après votre départ :

- Notre personnel à l'entretien procédera à la désinfection complète du chalet entre chaque séjour en respectant les mesures émises par la santé publique. Notre mission est de fournir à notre clientèle un séjour sécuritaire et dans la tranquillité d'esprit.

Rappel des mesures gouvernementales :

- Respect du nombre de personne dans le chalet (**zone verte**) : maximum de 10 personnes par chalet ou les occupants de 3 adresses différentes (si plus de 10 personnes). La distanciation physique et le port du masque sont fortement recommandés.
- Rassemblements extérieurs : maximum 20 personnes. La distanciation physique est fortement recommandée. Dans le cas où il n'est pas possible de respecter la distanciation, le port du couvre-visage est également fortement recommandé.
- Respecter les consignes de votre zone de couleur et non celle de la ville que vous fréquentez.
- Laver vos mains régulièrement.
- Respecter la distanciation sociale de 2 mètres.
- Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux publics intérieurs.
- Respecter l'étiquette respiratoire (toussez dans son coude et mouchoir à usage unique).
- Si vous présentez des symptômes de la Covid-19 avant votre séjour, nous contacter dès que possible.
- Si vous présentez des symptômes de la Covid-19 pendant votre séjour, nous contacter immédiatement et signaler votre situation à la ligne info coronavirus affichée dans le chalet.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Nous comptons sur votre collaboration quant à ses mesures. Nous vous souhaitons un beau séjour en toute sécurité.

L'équipe du Moulin de St-Laurent